



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Bernard CAZAUX
Raphaël DARQUENNE

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Arts plastiques, visuels et de l'espace

École supérieure des Arts de l'image
LE 75

05.02.2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation.....	3
Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	4
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	6
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	11
Conclusion générale.....	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Arts plastiques, visuels et de l'espace : ESA LE 75

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation de suivi du cursus «Arts plastiques, visuels et de l'espace ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, M. Bernard CAZAUX et M. Raphaël DARQUENNE, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 20 février 2018 à l'École supérieure des Arts de l'image « LE 75 ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le *cluster* Arts plastiques, visuels et de l'espace, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Bernard CAZAUX
- Raphaël DARQUENNE

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

L'Ecole supérieure des Arts de l'image « LE 75 » a été créée en 1969 à l'initiative de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Elle est une école officielle neutre subventionnée et appartient au réseau CPEONS. Son pouvoir organisateur est le collège de Woluwe-Saint-Lambert.

Elle propose quatre bacheliers en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme, images plurielles (regroupant notamment gravure et sérigraphie), peinture et photographie.

L'ESA LE 75 dispense des formations de type court associant étroitement la théorie et la pratique. À l'issue du cycle, les étudiants sont porteurs d'un diplôme de bachelier de 180 crédits, ce qui permet à l'étudiant de s'insérer dans le monde du travail ou de prolonger ses études avec un master.

Le nombre d'étudiants inscrits est de 230.

Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

L'ESA LE 75 a connu un changement de direction en mai 2014 et une nouvelle coordinatrice qualité a été engagée en septembre 2015. Depuis mai 2014, un nouvel organigramme a été établi et la structure de gouvernance repensée en même temps que l'organisation des tâches administratives.

En mars 2017, l'atelier Peinture, ainsi qu'une partie de l'atelier d'Images Plurielles avec le Printlab, le projet culture numérique de l'école et le livre d'artiste, ont déménagé vers un nouveau site pour investir tout un plateau de plus de 750 m² à Gulledelle sur la Commune de Woluwe-St-Lambert.

Depuis 2011, l'établissement connaît une légère baisse du nombre d'étudiants (261 en 2011 pour 216 en 2017).

Le décret Paysage² a permis une réflexion collective de l'établissement sur les enseignements et la mise en place de pratiques innovantes en matière pédagogique.

² Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Le comité des experts prend en considération la réalisation du plan d'action initial en s'appuyant sur trois dimensions : premièrement, programmes et approches pédagogiques ; ensuite, ressources humaines, ressources matérielles et suivi des étudiants ; et enfin, communication.

Dans cette grille de lecture s'insèrent les axes du plan d'action initial (PAI) développé en janvier 2014 par le directeur faisant fonction et la coordinatrice qualité précédente, sans coordination possible avec le nouveau directeur et la nouvelle coordinatrice qualité, non encore désignés au moment de la rédaction dudit plan.

Ce PAI se déclinait en quatre axes :

- Axe 1 : renforcer et regrouper en début de cursus la formation initiale aux outils numériques
- Axe 2 : réintroduire des cours théoriques, notamment pour aider les étudiants qui le souhaitent à pouvoir poursuivre un cursus en master
- Axe 3 : revoir l'organisation et le contenu de la bibliothèque, notamment par l'octroi d'un budget d'acquisition substantiel
- Axe 4 : formaliser davantage la communication interne

L'équipe actuelle (nouveau directeur en mai 2014 et nouvelle coordinatrice qualité désignée en septembre 2015) a apporté un certain suivi à ce plan d'action et a défini de nouveaux axes dans le projet d'action 2017.

Le comité des experts a relevé ceci :

1. Programmes et approches pédagogiques

Axe 1 du PAI : Renforcer et regrouper en début de cursus la formation initiale aux outils numériques

L'établissement est conscient de l'importance de l'introduction des outils numériques dans le cursus. La mise sur pieds du Printlab et la formation aux logiciels de traitement d'images constituent des preuves de cette préoccupation.

Néanmoins, la place du numérique, notamment dans le bachelier APVE Graphisme est encore timide et peu définie clairement. Plusieurs acteurs notent un décalage entre le développement du numérique dans l'école et les attentes des milieux socioprofessionnels. A l'analyse, la place du numérique dépend encore beaucoup des professeurs bien que des initiatives et projets collectifs émergent.

Le choix des logiciels privilégiés pour les apprentissages (*open source* ou non) varie en fonction des professeurs et la maîtrise des logiciels varie fortement en fonction des étudiants et de leurs implications et intérêts personnels.

Les professeurs ne sont pas encore tous formés aux outils numériques de base et certains sont en demandes de pouvoir se mettre à jour.

En ce qui concerne l'intranet, le comité ne peut qu'approuver sa mise en place mais regretter qu'il ne soit pas convivial et approprié par l'ensemble des professeurs. Il

encourage la mise en place d'un système d'intranet praticable mais aussi pratiqué par l'ensemble des professeurs qui doivent pouvoir bénéficier d'une formation pour pouvoir l'utiliser.

En ce qui concerne les outils numériques, les experts recommandent à l'établissement de définir davantage sa stratégie collectivement en opérant des choix clairs quant aux logiciels utilisés et au degré de maîtrise requis pour que les étudiants puissent répondre aux attentes des milieux socioprofessionnels en ce domaine.

Axe 2 du PAI : Réintroduire des cours théoriques, notamment pour aider les étudiants qui le souhaitent à pouvoir poursuivre un cursus en master

L'école a fait le choix de ne pas augmenter l'offre de cours théoriques car cette offre est déjà supérieure à celle d'autres établissements comparables mais plutôt de regrouper des classes pour leur enseigner des contenus théoriques de façon transversale.

Transversalité

Depuis l'évaluation initiale de 2013, l'établissement s'est investi dans une réorganisation du programme privilégiant davantage de transversalité, notamment en ce qui concerne l'articulation des enseignements théoriques, artistiques et techniques. La volonté de travailler à partir du rythme de l'étudiant et de projets pédagogiques est clairement revendiquée.

Là où, par le passé, l'établissement connaissait un relatif cloisonnement entre les ateliers et les cours théoriques, a été mis en place un système articulant projets communs et flexibilité horaire. Un professeur théorique est référent pour chaque atelier, les collaborations entre ateliers se sont intensifiées, l'usage de différents médiums (image imprimées, livres, photo,...) favorisent la transversalité, des semaines atypiques communes et des *workshops* sont organisées, les professeurs peuvent proposer des projets et gérer leurs implications (notamment horaires) librement, le rôle des coordinateurs de section s'est renforcé,...

De l'avis de chacun, si les collaborations entre professeurs se faisaient déjà de façon informelle, l'implémentation du décret Paysage et l'évaluation AEQES a donné un caractère plus formel à la construction de nouvelles formes de transversalité au sein du programme, transversalité d'ailleurs appréciée des étudiants qui soulignent l'intérêt des semaines atypiques et des *workshops* qui contribuent à l'ouverture de leur regard sur l'extérieur. Les collaborations entre professeurs des cours théoriques et professeurs d'ateliers s'est renforcée depuis 5 ans (participation des profs théoriques aux ateliers, aux jurys,...) et constitue une vraie richesse.

La liberté de moduler les façons d'enseigner, les nouvelles façons d'intégrer la technique dans la pratique plutôt que de donner des cours ex-cathedra est appréciée par de nombreux professeurs également.

De l'avis du comité, si l'option d'enseigner des contenus théoriques de façon transversale pour les différentes options est intéressante, il est important que les contenus de ces cours puissent être liés le mieux possibles aux autres cours et ateliers du cursus, par exemple en identifiant clairement les compétences transversales qui peuvent être utilisées dans d'autres contextes d'apprentissage ou de pratique professionnelle.

Si le travail en groupe et par projets est fortement valorisé, certains professeurs, bien qu'ouverts à ce type de dynamiques s'estiment insuffisamment préparés ou formés. Faire travailler ensemble des groupes d'étudiants permet de privilégier (entre autres) des dynamiques collaboratives plutôt que compétitives mais est un art qui ne s'improvise pas. La compétence pour donner un cours ou transmettre un savoir ne présuppose pas celle d'animer des groupes d'étudiants dans le cadre de projets collectifs. Les professeurs sont dès lors en demande d'outils leur permettant d'améliorer leurs pratiques dans ce domaine pour permettre davantage aux étudiants de devenir artiste et citoyen, de pouvoir travailler en équipe et dans le « commun ».

De plus, l'organisation des semaines atypiques et *workshops* demande souvent de jongler avec les horaires, ce que ne favorise pas nécessairement la complexité introduite par le décret Paysage. Une tension peut dès lors être vécue entre la nécessité, pour les professeurs, de pouvoir être artiste à l'extérieur (ce qui permet une articulation entre pratique artistique et pratiques pédagogiques et permet d'ouvrir l'école sur l'extérieur) et celle de consacrer leurs heures aux travaux de groupes ou encore, une tension entre la nécessité de privilégier le travail transversal (et l'invitation d'acteurs externes) et celle de ne pas nuire à la qualité de son propre programme de cours.

Malgré les nombreuses initiatives permettent de transformer en action la volonté de transversalité, les étudiants estiment qu'il n'y a pas assez de rencontres entre les sections.

Implication des étudiants

L'école constate un absentéisme parfois important des étudiants et s'en préoccupe. La responsabilisation des étudiants est un critère central du cursus et les étudiants sont invités à établir des liens entre les programmes et leur investissement à l'extérieur qui est fortement encouragé. La pratique artistique nécessite une approche créative privilégiant la liberté et la recherche personnelle largement encouragée par l'école ; mais cette dernière peut entrer en tension avec une approche plus « productiviste » demandant structure, organisation et résultats.

Si les cours *online*, le travail par projets, la souplesse dans la gestion des horaires par l'étudiant,... sont des réponses intéressantes pour impliquer les étudiants entre la liberté nécessaire pour devenir artiste et la contrainte nécessaire pour apprendre, les professeurs sont en recherche de méthodes permettant aux étudiants de se responsabiliser davantage sans pour autant entrer dans un système trop répressif qui ne serait pas en accord avec les valeurs de l'établissement. Si certains étudiants plébiscitent les marges de liberté laissées par l'école pour construire leurs parcours, d'autres peuvent se sentir perdus dans la gestion de cette liberté et seraient preneurs d'un encadrement, d'un accompagnement et d'un suivi plus soutenu pour ne pas de perdre, pour apprendre à devenir acteurs de leur « autogestion ».

TFE et insertion professionnelle

Le TFE est un travail écrit invitant les étudiants à effectuer des recherches, documenter leur travail et dire (ou formaliser) ce qu'ils font. Si ce travail n'est pas toujours évident pour les étudiants (difficile de rendre compte par écrit de l'art du geste), il est pourtant essentiel. Il est à noter que les attentes et exigences pour le TFE varient encore fortement en fonction des professeurs, entraînant un manque de lisibilité sur les attendus par les étudiants.

Les stages ne sont pas systématiques dans tous les bacheliers, certains n'en organisant pas. La question de l'insertion socioéconomique des étudiants après leurs études est peu organisée et fait l'objet de peu de dispositions ou dispositifs si bien que certains étudiants ne se sentent pas prêts à affronter l'après école. Des dispositifs gagneraient à être développés pour permettre aux étudiants de se projeter dans leur vie future, pour leur permettre de se préparer à choisir et à connaître les lieux, mondes et cultures où ils pourront agir et prendre place.

Le programme Erasmus permet à environ 5 étudiants par an de partir et ne semble pas poser de problèmes d'accessibilité.

2. Ressources humaines, ressources matérielles et suivi des étudiants

Ressources humaines

Notamment suite au décret Paysage, la charge administrative du personnel s'est considérablement accrue entraînant un engagement important de tout le personnel en dehors de ses horaires. La complexité de ces aspects organisationnels se joint à la nécessité pour les professeurs d'articuler leur pratique artistique personnelle, leur charge de cours propre, les activités transversales, la coordination pédagogique et le travail administratif mais aussi à celle d'articuler le travail des professeurs qui ont un horaire complet avec celui les autres.

Pour apporter des réponses à ces enjeux, l'établissement a permis l'émergence de la fonction de coordinateur d'option et a mis en place des systèmes permettant l'engagement des professeurs dans les projets collectifs selon leurs disponibilités. Mais ces dispositions n'empêchent pas un essoufflement des professeurs et une difficulté à occuper la fonction de coordinateur d'option dont la reconnaissance est encore symbolique (pas d'heures dédiées ou financées). Une reconnaissance de la charge liée à ces enjeux organisationnels et une clarification des limites entre travail pédagogique et administratif (ou de gestion) gagnerait à être effectuées.

La coordination demande aussi des aptitudes et compétences qui ne font pas encore l'objet d'une formation continue organisée.

Ressources matérielles

Axe 3 du PAI : Revoir l'organisation et le contenu de la bibliothèque, notamment par l'octroi d'un budget d'acquisition substantiel

Si l'organisation de la bibliothèque a été revue et est maintenant plus accessible aux étudiants (rayonnages, classement, système de prêt, horaires d'ouverture,...) elle n'est pas encore suffisamment conséquente pour constituer une bibliothèque d'art complète. L'investissement dans la bibliothèque a été supplanté suite à une décision du Pouvoir Organisateur, par d'autres priorités et une réflexion est menée sur les chantiers prioritaires à développer pour l'établissement.

Bâtiments et locaux

L'établissement se situe dans un cadre verdoyant propice à l'inspiration mais dont la salubrité demande une attention continue de l'établissement. Le site se trouve aussi assez éloigné des différents opérateurs culturels et artistiques de la Région.

L'occupation d'une nouvelle implantation (Site de « Gulledelle ») a permis de pallier le manque de locaux mais n'offre pas l'infrastructure adaptée pour les travaux des différents cursus proposés. Le fait que l'école soit scindée en deux ne facilite pas non plus sa gestion, la communication et la rencontre entre les parties prenantes de l'école.

Pour répondre à ces enjeux, l'école souhaite pouvoir disposer d'un site unique, pertinent et cohérent dans le cadre d'un projet d'établissement renouvelé.

Sur le plan matériel, l'établissement dispose du matériel nécessaire, a mis en place un Printlab permettant aux étudiants d'imprimer facilement leurs productions (dont l'accessibilité ainsi que celle des ateliers pourrait être améliorée) mais manque de matériel informatique. La plupart des étudiants travaillent sur leur matériel propre.

Suivi des étudiants

L'équipe pédagogique et administrative fait le constat d'une certaine précarisation de la population étudiante et a le souci d'y apporter des réponses.

L'accompagnement des étudiants en difficulté est une priorité de l'établissement. Les professeurs réalisent une veille pour repérer les étudiants en difficulté et leur proposer de la remédiation. Un tutorat entre étudiants est aussi organisé depuis 2016. 4 étudiants exercent actuellement le rôle de tuteur. Un professeur est aussi délégué pour proposer aux étudiants un suivi individuel, une aide au travail ou un accompagnement pédagogique.

Une femme médecin vient aussi à l'école une fois par mois pour ce qui concerne les problèmes de santé que les étudiants pourraient rencontrer.

L'aide sociale apportée aux étudiants est bien communiquée, ouverte à tous, efficace et connaît une augmentation de demandes.

Le suivi accordé aux étudiants qui éprouvent des difficultés sociales ou liées aux apprentissages ne peut qu'être saluée. Les aides sociales, l'accompagnement pédagogique ou le tutorat doivent pouvoir tendre à couvrir l'ensemble des besoins des étudiants en ces matières.

3. Communication

Axe 4 du PAI : Formaliser davantage la communication interne

La communication interne de l'établissement a été améliorée dans un contexte organisationnel particulier (changement de direction, refondation de la répartition des tâches administratives, mise en place des coordinateurs d'option, transversalisation des enseignements,...).

Différents outils ont été mis en place et appropriés par le personnel dont les agendas partagés (permettant la transparence des agendas de chacun), l'intranet qui, bien que mis en place, est peu convivial et fait encore l'objet d'usages et d'appropriations différenciées en fonction des professeurs dont certains sont demandeurs d'une formation pour pouvoir utiliser l'utiliser.

La communication externe, elle, a été fortement repensée. Un nouveau site *web* performant est en ligne et une réunion en son sein de la pluralité des blogs des ateliers permet un accès

plus facile à l'information, aux événements et aux productions artistiques. Une cohérence est ainsi donnée tout en favorisant la pluralité et la diversité des champs de vision.

L'établissement communique aussi sur le travail des anciens étudiants même si cette communication est encore assez ponctuelle.

Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

A/ Stratégie et gouvernance

Les experts saluent particulièrement l'établissement pour le développement de formes inédites de transversalité, que ce soit en matière de gouvernance ou de pédagogie. Si les systèmes mis en place sont pertinents et plébiscités par les parties prenantes, les processus participatifs, le travail en groupe ou le travail par projets ne s'improvisent pas. Aussi est-il nécessaire que les professeurs puissent davantage se former, s'outiller et échanger sur les modalités, outils et compétences nécessaires pour encore mieux donner forme aux pratiques transversales. L'établissement est aussi invité à organiser encore davantage d'activités impliquant l'ensemble des sections, permettant aux étudiants de se rencontrer et favorisant la construction d'une identité et d'une culture d'établissement partagée.

Entre « laisser les étudiants les plus libres possibles quitte à être permissifs » et « développer des formes de sanction pour que les étudiants s'impliquent davantage » se situe un espace intéressant pour développer des formes pédagogiques qui suscitent davantage la participation des étudiants, leur donnent envie de participer, de se responsabiliser. Pour répondre à l'enjeu de la présence et de la participation des étudiants mais aussi à celui de la baisse du nombre d'inscrits, la communication externe est certes nécessaire mais la pratique de formes pédagogiques transversales et par projets (bien encadrées) semble être la réponse la plus appropriée. Il importerait aussi de mieux comprendre ce qui entraîne l'absentéisme des étudiants en allant rencontrer les absents. La réponse est (pour partie méthodologique) et nécessite des outils adéquats.

En ce qui concerne le TFE, les attentes vis-à-vis des étudiants gagneraient à être clarifiées pour pouvoir bien être appropriées. Une réflexion sur l'harmonisation des attentes et des compétences attendues gagnerait à être organisée collectivement.

L'insertion future des étudiants gagnerait, elle à être mieux préparée et organisée, à faire l'objet d'un plus grand nombre de dispositions et de dispositifs parmi les lesquels la rencontre d'opérateurs artistiques, des stages plus systématiques, des contenus pédagogiques axés sur la pratique des métiers et sur les attentes des employeurs potentiels, des préparations pour déposer des dossiers de candidatures et répondre aux exigences parfois pragmatique de la vie d'artiste,...

Les experts saluent aussi le dévouement des professeurs qui, parfois, ne comptent pas leurs heures pour articuler vie artistique, contenu de cours, coordination pédagogique, projets collectifs, activités diverses, travail administratif,... Ce travail, et en particulier le travail de coordination de section, gagnerait à être mieux reconnu ; certes par l'établissement mais aussi par les autorités de façon générale, en ce compris en mettant les moyens à disposition des équipes, que ce soit en termes de formation, d'accompagnement ou en termes de financement.

Le souhait qu'a l'établissement de se doter d'un projet pédagogique renouvelé associé à la possibilité de développer ses activités sur un site unique (répondant à son identité et aux exigences de ses activités) ne peut qu'être encouragé.

Les experts saluent aussi naturellement la volonté de l'établissement de faire en sorte que la culture qualité soit co-construite par l'ensemble des parties prenantes de l'établissement, les dispositifs mis en place, la performance des organes consultatifs, la mise en place des évaluations par les étudiants. Ces derniers gagneraient toutefois à être mieux informés sur les processus mis en place par l'école en ce qui concerne la qualité.

B/ Démarche qualité

La Direction souhaite que l'approche qualité fasse partie de la culture de l'établissement et souhaite faire percoler la qualité dans toutes les composantes de l'école.

Si la qualité est depuis longtemps une préoccupation de chacun de façon informelle, une distance existe encore (et c'est bien normal) entre la qualité informelle et la qualité formelle (critères, indicateurs,...) A ce titre, un exercice de traduction peut être envisagé et fait l'objet d'une préoccupation partagée.

La démarche qualité a été l'occasion pour l'établissement de construire des dispositifs intéressants, notamment en termes de transversalité et de communication mais aussi en mettant en œuvre une évaluation des enseignements par les étudiants en testant différentes méthodes (questionnaire généralisé, tirage au sort de 60 étudiants rencontrés en face à face par la cellule qualité, rédaction d'un rapport structuré par option). Le retour des étudiants sur le fonctionnement de l'établissement et l'adaptation des enseignements aux nouvelles façons de vivre la jeunesse aujourd'hui est une priorité pour l'établissement.

Il est à noter que les étudiants sont peu informés de la mise en œuvre de l'approche qualité. Sur le plan de la gouvernance, l'école met en place des outils de gouvernance participative, collégiale et transversale, rompant parfois avec des habitudes bien ancrées. Ces nouveaux outils permettent aux professeurs de progressivement passer d'une approche professionnelle à une approche qualité globale mais le chemin ne fait que commencer. Le conseil étudiant a été redynamisé de même que le conseil d'orientation et le conseil pédagogique. La diffusion des informations s'est améliorée. Les conseils d'option font désormais partie de la routine de l'école. Les étudiants évaluent positivement leur implication dans les instances de gouvernance et estiment être entendus.

L'une des questions centrales de l'établissement réside dans la concrétisation d'une approche la plus collégiale et démocratique possible, ou « Comment faire participer méthodologiquement pour que tout fonctionne au mieux ? ».

C/ Plan d'action actualisé

Le comité d'experts souligne la pertinence du plan d'action actualisé qui, par rapport au plan d'action initial, connaît des ajustements et des élargissements conséquents qui prennent davantage en compte l'ensemble des enjeux de fonctionnement de l'établissement et tend à proposer une réflexion globale sur le devenir de l'établissement.

Si le plan d'action actualisé propose aujourd'hui l'ouverture d'un chantier pour une nouvelle école, le développement de la recherche artistique, l'ouverture de programmes de

deuxième cycle, la dynamisation de la communication, l'articulation des activités et compétences de chacun des enseignants, et l'ajustement aux réalités des étudiants, la vision actualisée de l'établissement gagne à se concrétiser et l'école à se repenser, en se dotant d'un projet d'établissement qui associe les aspects matériels (site, infrastructures, outils de communication,...), culturels (identité de l'établissement, « faire école », gouvernance participative,...) et pédagogiques (liens entre les cours et les ateliers, pédagogies transversales,...).

Conclusion générale

Dans un contexte rendu difficile par la multiplicité et la complexité des demandes adressées aux établissements, les parties prenantes de l'établissement poursuivent le choix et la voie de la co-construction d'une culture qualité transversale.

Comme dans de nombreux établissements les équipes sont en tension pour articuler leurs différents devoirs et différentes logiques d'action devant tout à la fois respecter les programmes, satisfaire à des normes administratives de plus en plus exigeantes, privilégier des approches plus collectives (transversales et par projet), articuler des contraintes multiples pour organiser les enseignements selon les prescrits du décret Paysage, veiller à rester le plus connectés possibles aux mondes professionnels, créer des lieux et des moments collectifs où les sections se rencontrent, articuler vie artistique et enseignements, cours théoriques et ateliers, permettre une coordination des sections, améliorer la communication, s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles générations,...

Force est de constater que, dans ce mouvement où il faut toujours en faire plus et mieux avec des moyens qui n'augmentent pas en proportion, l'établissement s'en sort bien grâce notamment à la motivation et à l'implication des équipes. Le chemin ne fait sans doute que commencer. Les experts ne peuvent qu'encourager l'établissement à continuer, à transformer l'essai, à se doter d'outils et de méthodes participatives lui permettant de satisfaire ses ambitions de sorte à pouvoir faire de la qualité co-construite et transversale une réalité quotidienne partagée par tous tout en permettant que la qualité réelle (observable) puisse mieux s'articuler avec la qualité formelle (culture qualité, indicateurs, tableaux de bords,...). C'est un travail important et qui nécessite une bonne traduction de l'une vers l'autre et de l'autre vers l'une dans le cadre d'un travail qui gagne toujours à être collectif et partagé.

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (1, 2 ou 3)	Observation de fond
	Il est indiqué à plusieurs reprises (P6, P7, P8, P11) à ce que les membres du personnel de l'école puissent bénéficier de formations (intranet, coordination, numérique, logiciels , etc). Or comme il a été indiqué lors de l'évaluation de suivi nous allions consacrer la période des Journées Pédagogiques de 2019 à ces formations. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les membres du personnel ont répondu positivement et majoritairement à cette proposition.

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

Christophe Alix
Directeur

Nom et signature du de la
coordonnateur-trice de l'autoévaluation

Bernadette Mergaerts
Coordinatrice qualité